École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

Procès-verbal du 1er conseil d'école
du lundi 20 novembre 2023 18h

Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur) / Les Enseignants : Mme Natacha PIAT, Mme Solenn DUBOT, M. Fabrice BETTON, Mme Maïwenn CRESPEL, Mme Elodie RETHO, Mme Sandrine BONNET, Mme Garlonn BEYLOT, Mme Eliza PETRO, M. Claude EVEN / Mme Delphine LE CHENE (Atsem) / M. Jean-Lou LEBRUN (Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires) / Parents d'élèves : Mme Sandrine LE CAMPION, Mme Anne-Sophie RENOU, M. Jean-Sébastien HELLARD, Mme Karine FREIDMAN, M. Louis DELABARRE, M. Antoine MAUSSION, Mme Marie DUVEAU, Mme Sabrina HOAREAU / M. Alain CADEL (DDEN)

Excusés : M. Jean-Noël JOSSE (IEN Rives de Vilaine en remplacement de Mme De La Motte) / M. Jean-François MARY (Maire) / Mme Laëtitia REPULLES, Mme Julie HAMON, Mme Anaïs FABRE

Ordre du jour :

- Effectifs et organisation des classes
- Projets scolaires 2023-2024
- Bilan OCCE 2022-2023
- Vote du règlement intérieur
- Exercices de sécurité

Début de séance : 18h, tour de table et présentations

1. Effectifs et organisation des classes

Classes	Enseignant(e)	Effectifs
TPS/PS/MS	Fabrice Betton	27
TPS/PS/MS	Maïwenn Crespel	27
GS/CP	Elodie Rétho	24
Maternelles-CP Bilingues	Garlonn Beylot	15
CP/CE1	Solenn Dubot	25
CE1/CE2	Eliza Pétro	26
CM1/CM2	Sandrine Bonnet	22
CM1/CM2	Jérémie Crespel [1/2]/ Natacha Piat [1/2]	22
CE1/CE2/CM1/CM2 Bilingues	Claude Even	19
		Total : 207

L'équipe qui accompagne les enseignants :

4 ATSEM : Anaïs Perrinelle, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier

2 AESH : Isoline Chauvel, Séverine Henry

1 service civique : Louise Mignet

Le directeur précise qu'il reste un poste de service civique à pourvoir sur l'école. Pour postuler, il faut avoir entre 18 et 25 ans. La candidature doit arriver avant la fin de l'année 2023.

Le fonctionnement :

Décloisonnements : Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, des décloisonnements sont organisés. Deux enseignants de maternelle (Maïwenn CRESPEL et Fabrice BETTON) prennent en charge des groupes d'élèves de GS à CE2 de 13h45 à 14h30 (ou 15h05).

APC : les lundis de 16h45 à 17h30. Il s'agit d'un temps de travail personnalisé, de soutien. Tous les élèves sont susceptibles d'y participer.

Aide aux devoirs : les mardis de 16h30 à 17h30 (6 élèves en bénéficient pour notre école). Il s'agit d'un temps municipal durant lequel les enseignants n'interviennent pas.

Temps ATSEM : alors que les effectifs en maternelle sont en augmentation, du temps ATSEM a été retiré par la municipalité par rapport aux années précédentes avec un départ à 15h de la 4ème ATSEM. Des points de tensions apparaissent au cours des après-midis :

13h15-14h	14h-15h	15h-16h30
3 ATSEM	4 ATSEM	3 ATSEM

Les heures du coucher (13h20) et du lever (15h) sont ciblées par les enseignants comme étant des moments difficiles. Il s'agit de créneaux horaires pour lesquels le nombre d'adultes est insuffisant par rapport aux effectifs de maternelles actuels et des problèmes de sécurité se posent.
Le directeur indique que, Louise Mignet, service civique, compense les besoins d'ATSEM alors que ce n'est pas son rôle. La quasi-totalité de son temps est absorbé par les maternelles alors qu'il y a des besoins, en lien direct avec son poste, chez les élémentaires, l'aide à la direction…Les élèves de l'élémentaire ne bénéficient jamais de son aide (temps calmes appréciés des enfants pendant les récréations, préparation des goûters d'anniversaire, encadrements de petits groupes en classe lors d'ateliers jeux…).

Des parents élus regrettent de ne pas avoir été prévenus de la réduction du temps ATSEM pendant l'été.
Pour les parents, l'essentiel est de trouver des solutions afin d'améliorer la situation actuelle, c'est à dire de couvrir les besoins qui ne sont pas couverts.
Le directeur sollicite la municipalité pour savoir s'il existe, sur cette année scolaire, des marges de manœuvres pour améliorer la situation en cours d'année.
Jean Lou Lebrun indique qu'il ne peut pas s'engager, lors de ce conseil d'école, sur une augmentation des heures mais que des points d'améliorations vont être regardés très attentivement.

A noter que les prévisions des effectifs en maternelle pour la rentrée prochaine sont annoncées en hausse. De manière globale, le directeur a annoncé 216 élèves au DASEN pour la rentrée 2024.

2. **<u>Projets pédagogiques</u>** (connus au 20 novembre)

Cycle 1	Cinémanivel : - PiroPiro mardi 21/11/2023 à 9h30 et jeudi 07/12/2023 à 9h30 - Grosse colère et fantaisie mardi 26/03/2024 à 9h30 - Yuku et la fleur de l'Himalaya mardi 4/06/2024 à 9h30 et jeudi 20/06/2024 à 9h30 Semaine du goût mardi 17 octobre dans la classe de TPS/PS/MS A. Goûter parents/enfants vendredi 24/11 dans la classe de TPS/PS/MS A. Thématique de Noël : confection de sablés, venue du père Noël. Fête du printemps. Rencontre sportive avec l'école de Rieux. Prix des Incorruptibles. Sortie à Branféré.	- Journée de lutte contre le harcèlement à l'école** - Médiathèque - Moby* - Les Incorruptibles - spectacle de Noël# (19 décembre) - porte-ouverte (29 mars 2024) - 500 handballeurs - Fête de l'école (29 juin 2024)
Cycle 2	Cinémanivel : - Ernest et Célestine, Le voyage en charabie - Jeudi 30/11/2023 à 9h30 - A vol d'oiseaux - Jeudi 22/02/2024 à 14h ; - Dounia & la princesse d'Alep - Jeudi 20/06/2024 à 9h30 Musique*** : intervention de Marie Mansion (2 séances par mois toute l'année) sur le thème des émotions. Prix des Incorruptibles. Théâtre de Redon : L'âne et la carotte (mardi 19/12 à 10h).	
Cycle 3	Minimarronnaises à Redon (29 septembre) Semaine du goût (17/19 octobre) Théâtre de Redon : Peter Pan (24 novembre) Conseil municipal des enfants (30 novembre) Petits champions de la lecture (1ère phase le 19/12) Cinemanivel: - Les gardiennes de la planète - Jeudi 21/12/2023 - Titina -Mardi 16/04/2024 à 9h30 - Ma vache et moi - Jeudi 4/07/2024 à 9h30	
Classes découvertes	2 classes bilingues à La Chapelle-Neuve (22) du 5 au 7 février 2024. 2 classes de CM1/CM2 à St-Pierre Quiberon du 17 au 21 juin 2024	

*<u>Moby</u> : des plans d'actions ont été proposés suite à la réunion du comité le 10 octobre dernier. L'un d'eux est de bloquer le passage Victor Hugo pendant 25/30 minutes le matin et le soir afin de sécuriser l'espace piéton/vélo autour de l'école. Cette expérimentation pourrait voir le jour entre les vacances d'hiver et celles de printemps durant 6 semaines. Le conseil d'école est d'accord pour l'expérimentation en insistant sur la mise en place en amont d'une forte communication vers les familles.

**Lutte contre le harcèlement scolaire : comme évoqué lors du 2ème conseil d'école 2022/2023, l'équipe enseignante a été formée l'année passée au programme de lutte contre le harcèlement à l'école (programme pHare). Une équipe « bien-être » a vu le jour composée de 4 enseignant(e)s et du directeur. Le 9 novembre, lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, un temps de travail a été proposé sur ce thème en classe du CP au CM2. Les élèves du CE2 au CM2 ont également rempli un questionnaire anonyme sur cette thématique.

***Créneaux musique : Lors de ces dernières années, 3 créneaux musique étaient alloués à l'école pour 3 classes différentes. Pour l'année scolaire 2023-2024, l'école bénéficie de 4 interventions. L'école remercie la municipalité pour la validation de ce 4ème créneau. Cette année, le thème des émotions a été choisi. Les élèves travaillent le chant, l'écoute musicale et l'expression corporelle.

Un spectacle est offert par la municipalité à toutes les classe le 19 décembre prochain.

3. Bilan OCCE 2022-2023

➔ Solde au 31 août 2022 : 3 915,71 €

➔ Solde au 31 août 2023 : 9 580,84 €

Le bilan est très positif car les subventions municipales apparaissent en double. En effet, elles ont été versées, pour les années 2022 et 2023 entre le 31 août 2022 et le 31 août 2023.

Les projets de séjours avec nuitées nécessiteront des budgets importants. Ceux-ci seront couverts par les dotations de l'Amicale, de la Municipalité et par la participation des familles.

A noter que, lors des sorties de proximité, une participation dans une enveloppe anonyme, est demandée aux familles entre 0€ et le montant réel de la sortie. Il n'est pas possible d'imposer un montant minimum et donc d'imposer un paiement aux familles.

Un grand merci à la municipalité ainsi qu'à l'Amicale dans leur aide financière qui contribue à la mise en place de projets pédagogiques pour les élèves.

4. Règlement intérieur

Proposition de modification de 2 paragraphes :

7) Absences et retards

Si l'élève (maternelle et élémentaire) arrive à l'école après l'heure réglementaire ou manque la classe, le parent doit faire connaître,

~~dans la mesure du possible, par SMS au 06 49 23 22 43, le motif du retard ou de l'absence. Sinon, un mot dans le cahier de liaison (ou un mail) est obligatoire lors du retour de l'enfant à l'école.~~

de préférence par mail à l'enseignant de la classe avant 8h30 ou par SMS au 06 49 23 22 43, le motif du retard ou de l'absence.

9) Liaison école/famille

~~Le carnet de liaison étant le lien avec la famille et l'école, chaque parent s'engage à le consulter régulièrement. Il devra être quotidiennement dans le cartable. Les retards et les absences y sont mentionnés.~~

Les parents s'engagent à respecter les règles de communication précisées par l'enseignant de la classe de votre enfant (mail, cahier de liaison, pochette…).

Les modifications sont votées à l'unanimité.

A noter que quelques familles de maternelle indiquent souhaiter un échange régulier avec les agents du midi pour savoir si leur enfant a bien mangé à la cantine. Jean Lou Lebrun précise qu'une solution est difficilement envisageable compte-tenu du nombre d'enfants de maternelle présents au restaurant scolaire. Cependant, une adresse mail est mise à la disposition des familles pour communiquer occasionnellement (restauscolaire@allaire.bzh).

5. **Exercices de sécurité**

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1er exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2nd, enseignants et enfants ne seront pas informés. Le 1er exercice incendie a été effectué le lundi 25 septembre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

Exercice intrusion :

Cet exercice a eu lieu ce lundi 20 novembre. Le scénario choisi a été « la fuite » pour les élèves de maternelle et « se cacher » pour les élèves d'élémentaire. L'exercice s'est parfaitement déroulé.

A noter que Jean-François Mary et Jean Lou Lebrun viendront ce mardi 21/11 à l'école pour évaluer la liste des travaux à réaliser pour l'année 2024.

Fin du CE à 20h10